

Zoom sur Savigné

MAGAZINE MUNICIPAL

> LE SÉNATEUR BRUNO BELIN ET LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT, ALAIN PICHON, EN VISITE À SAVIGNÉ

Nous avons eu l'honneur de pouvoir accueillir au sein de la Mairie, le samedi 12 décembre 2020, Bruno BELIN, Sénateur, accompagné de sa suppléante Marie-Renée DESROSES et le lundi 11 janvier dernier, Alain PICHON, son successeur, élu depuis le mois de novembre dernier, à la tête du Département, accompagné de Lydie NOIRAUULT et Jean-Olivier GEOFFROY, Conseillers Départementaux.

Plusieurs points ont été abordés, échanges et conseils fructueux sur les différents projets à venir. Il a été question de l'extension de la maison de santé, le développement de la zone commerciale, l'entretien du cimetière d'une manière écologique...

Le Département étant un facilitateur dans le développement des communes, nous avons visité l'entreprise GIRAUD Serge et Fils, qui a présenté et expliqué le fonctionnement de la maison connectée. Nous avons également eu des échanges constructifs sur le CESV, Club des entrepreneurs du Sud Vienne, dont Patrice GIRAUD est Co-Président.

J'ai pu faire part à ces élus des difficultés que nous pouvons rencontrer sur la désertification de nos communes rurales et de l'intérêt de conserver un tissu économique fort. Ils m'ont assuré de leur soutien tant en terme financier, qu'en terme de logistique, pour porter nos projets innovants.



Je les remercie, ainsi que nos Conseillers Départementaux, Lydie NOIRAUULT et Jean-Olivier GEOFFROY, pour leur mobilisation et leur disponibilité. Leurs conseils et soutien précieux vont permettre de développer notre commune, en améliorant les services à nos habitants.

Avancement des quatre Projets en Cours

> RÉNOVATION ET EXTENSION DES ATELIERS TECHNIQUE MUNICIPAUX

La toiture de ce bâtiment est actuellement en plaques fibro-ciment en amiante et la plupart de celles-ci sont fissurées. Nous allons donc les remplacer par du bac acier isolé de 60 mm.

Nous allons aussi réaliser une extension de cette structure afin de stocker tout notre matériel sous abri et centralisé au même endroit, cela n'est pas le cas aujourd'hui. Aussi, des sanitaires seront créés (douches, toilettes, salle de repos).

Tout cet aménagement, permettra une meilleure organisation dans le travail, un confort pour le personnel et des ateliers sécurisés, sur un seul et même site.



> RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Il a été décidé de réaliser la réhabilitation de la Mairie (décision prise lors du mandat précédent).

Aujourd'hui, le bâtiment ne correspond plus aux normes thermiques et accès PMR. C'est pour cela qu'il a été décidé de le mettre en conformité avec les normes handicapés, de réaliser des économies d'énergie en diminuant le volume de certains espaces (rabaïsser les plafonds), refaire toute l'isolation des murs et changer toutes les huisseries.

Nous prévoyons un chauffage avec climatisation réversible et une ventilation simple flux, sur une partie du bâtiment et en double flux sur l'autre.

> AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE EN SALLE DES ASSOCIATIONS

À ce jour, seule la réfection des façades, la toiture et le changement des huisseries ont été réalisés en 2019.

Nous avons prévu :

- d'enlever une partie des cloisons intérieures afin de créer un grand espace. Une grande salle qui pourra recevoir environ une centaine de personnes et y aménager une cuisine ainsi que des sanitaires, dont un, aux normes PMR.
- D'isoler les murs et les plafonds. Remplacer le carrelage et cinq huisseries.
- De prévoir pour le chauffage : une pompe à chaleur air-air réversible avec 2 diffuseurs plafond 4 voies est envisagée.

Ce presbytère inutilisé depuis plusieurs années, permettra aux associations d'y organiser des réunions, ce sera un lieu de rencontre convivial pour tous. Il sera également mis à la location pour nos administrés qui pourront ainsi y organiser des festivités.

> RADAR PÉDAGOGIQUE

Le nouveau Radar pédagogique est opérationnel depuis le mois de février, il permet de faire ralentir les véhicules et améliorer la sécurité de tous, ainsi que le marquage au sol réalisé depuis le 24 mars dernier.



TOUS CES TRAVAUX ONT FAIT L'OBJET DE DEMANDES DE SUBVENTION QUI SONT EN COURS DE VALIDATION. CES AIDES FINANCIÈRES PROVIENNENT DE L'ÉTAT, DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU QUE NOUS REMERCIONS.



Diverses informations

> LA SALLE POLYVALENTE REPREND DES COULEURS

Elle vient de faire l'objet d'un rajeunissement. Au mois de février, les employés communaux se sont activés pour effectuer des travaux dans la cuisine, dans la petite salle et le bar.

Dans la petite salle, la peinture ainsi que le revêtement de sol donnent fière allure à ce volume. Cette salle étant destinée à accueillir des petites réunions.

Dans la cuisine et le bar : les murs et les sols ont retrouvé leur jeunesse avec une peinture aux couleurs du printemps.



Ces travaux illustrent un vrai savoir-faire technique. Bravo à nos agents.

Il ne reste plus qu'à changer les fours, le congélateur et le plan de travail.

L'ensemble du Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs actuels de location et cela malgré la modernisation de la salle.

Nous avons tous espoir de pouvoir retrouver des moments de rencontre et de convivialité avec les sourires et la gaieté qui doivent les accompagner...

> JOURNÉES DES CHEMINS

La journée d'entretien des chemins ruraux n'a pas pu se faire en 2020 en raison de la Covid-19.

Pour 2021 nous avons proposé que l'action se fasse différemment, à savoir que chaque secteur s'organise afin de limiter les rassemblements. Un courrier a été envoyé en ce sens aux agriculteurs et aux associations.

Déjà des bons travaux ont été faits sur Vergné, La Groie, La Varonnière, Chez Tribot.

Que les initiateurs et participants en soient ici remerciés.

Il reste encore des secteurs à faire, aussi nous attendons d'autres initiatives.

> PRÉSERVONS LA NATURE

Petit rappel de la Municipalité

Nous avons la chance de vivre à la campagne, dans un endroit encore bien préservé, où il fait bon vivre.

Parfois, malheureusement, certaines personnes, peu respectueuses, y déposent leurs déchets. Certains

endroits sont devenus de véritable décharge. Quelle tristesse !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou entreposer des déchets ou ordures ménagères dans la nature. Ces actes sont répréhensibles d'une amende pouvant atteindre 1500 €.

Nous serons vigilants pour que ces pratiques cessent.

Merci de votre civilité.



Image de déchets dans une forêt de Vergné, Savigné

...En bref

> VACCINATIONS

Un centre de vaccination, salle de la Margelle à Civray a ouvert ses portes le 18 janvier. Vous pouvez prendre rendez-vous, au 0 800 009 110 ou bien aller sur www.doctolib.fr. **N'oubliez pas votre carte vitale le jour du rendez-vous.**

> BANQUE ALIMENTAIRE

Elle a lieu tous les 3^e jeudi après-midi de chaque mois. Elle est réservée uniquement aux personnes bénéficiant des minimas sociaux, RSA, Allocation chômage, de petits revenus.

Pour s'inscrire, merci de bien vouloir vous adresser à la Mairie, muni de vos justificatifs de revenus. Une participation d'1 euro est demandée aux familles bénéficiaires.

Aussi, la municipalité vient d'investir dans une glacière permettant une plus grande qualité de refroidissement.

> INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la rentrée de septembre les inscriptions sont réalisables à la Mairie de Savigné. Il convient de vous présenter en Mairie aux horaires d'ouverture munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de séparation, merci d'apporter le jugement de divorce ou des modalités de garde de vos enfants. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Mairie au 05 49 87 06 25.

> L'ADMR SAVIGNÉ AU SERVICE DE TOUS !

16 le Hameau Fleuri - 86400 SAVIGNÉ
Horaires d'ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h - 05 49 87 33 30
info.assosavigne.fede@admr.org - www.admr86.org

« Au cœur de l'économie sociale et solidaire, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. Les services proposés par l'association ADMR de SAVIGNÉ s'organisent autour de 4 pôles :

- **Services et soins aux seniors** : aide et soins à domicile, actions de prévention de la perte d'autonomie,



> MAISON À VENDRE

L'ensemble du Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancienne Poste. Cette maison de caractère de 124 m² a un gros potentiel. Elle est composée de 5 chambres à l'étage et un terrain clos de plus de 400 m². Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir contacter la Mairie au 05 49 87 06 25.

> NOUVEAU

Depuis le 5 mars une nouvelle entreprise s'est installée sur Savigné : Bienvenue à **ESPACE ÉMERAUDE**. C'est un magasin de bricolage, jardinage, motoculture agricole, chaussures et vêtements. Ouvert du lundi matin au samedi soir. Une convention avec la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou va être mise en place pour pouvoir circuler en toute sécurité.

COMPTE TENU DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE, SI VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES ISOLÉES OU VULNÉRABLES, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE AU 05 49 87 06 25



aide aux aidants, transport accompagné et téléassistance mobile et domotique Filien ADMR

- **Enfance et parentalité** : garde d'enfants à domicile, soutien à la parentalité à domicile

- **Accompagnement du handicap** : accompagnement à domicile, accompagnement hors domicile, soins à domicile

- **Entretien de la maison** : entretien du logement, entretien du linge.

L'ADMR en action, au service de tous, à tous les âges de la vie, au cœur des territoires !